

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

### I.1 Numéro du document

84/64588/1482188

### I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

### I.3 Opérateur

**SCEA DOMAINE LE SANG DES CAILLOUX**

4853 ROUTE DE VACQUEYRAS  
 84260 SARRIANS  
 France

### I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
 Lieudit Lamothe Ouest,  
 32600 L' Isle Jourdain  
 France

### I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

PRÉPARATION, PRODUCTION

### I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
  - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
  - production de produits biologiques
- (F) Vin
  - production de produits biologiques

### II.1 Répertoire des produits

#### Autres fruits d'arbres et d'arbustes

Amandes (30 arbres) Biologique  
 Fruits, autres Pruniers en bordure Biologique

#### Fruits à pépins et à noyau

Cerises 10 cerisiers Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

### I.7 Date et lieu

09/11/2022 - L'Isle Jourdain  
 Le Directeur Général,  
 Thierry STOEDZEL

### Signature



### I.8 Validité

Certificat valide du **06/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite





Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

84/64588/1482188

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**SCEA DOMAINE LE SANG DES CAILLOUX**

4853 ROUTE DE VACQUEYRAS  
 84260 SARRIANS  
 France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
 Lieudit Lamothe Ouest,  
 32600 L' Isle Jourdain  
 France

## Résidus de vinification

Lie de vin

Biologique

## Surface de Biodiversité

Surface de biodiversité : ( arrachage 2022 Grenache noir )  
 Surface de biodiversité : Bois  
 Surface de biodiversité : Truffiers  
 Surface de biodiversité friches agricoles

Biologique  
 Biologique  
 Biologique  
 Biologique

## Vins

Vin blanc AOP Vacqueyras 2017,2018,2019,2020,2021,2022  
 Vin rouge AOP Vacqueyras 2016,2017,2018,2019,2020,2021 ,2022

Biologique  
 Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

09/11/2022 - L'Isle Jourdain  
 Le Directeur Général,  
 Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **06/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

